

Nice, le 12 février 1914

proposition  
de M. l'adjoint  
approuvée  
faire le nécessaire  
en conséquence  
M. l'adjoint  
pour

Observations  
M. l'adjoint  
copie  
le 12 février 1914

Monsieur l'Adjoint

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'état actuel du Personnel de la Bibliothèque et des Archives municipales, dont le nombre est insuffisant pour les besoins du Service.

A la date du 1<sup>er</sup> janvier 1914, le personnel comptait : 1 Conservateur, 1 Conservateur adjoint, 3 employés-rédacteurs, 1 huissier-concierge, 1 garçon de bureau, soit en tout 7 personnes. Il n'en compte plus aujourd'hui que 5, du fait de la mort de Monsieur Charles Ferrer, employé-rédacteur, tombé au champ d'honneur et de la suppression du poste de Conservateur adjoint. Or, tandis que le nombre des employés diminuait, les charges du service augmentaient : le nombre des lecteurs a atteint, aux dernières statistiques, des chiffres qu'il n'avait encore jamais atteints ; le prêt de livres au dehors, rétabli depuis avril et au développement duquel le Ministère attache une particulière importance,

croît sans cesse, exigeant la plus rigoureuse  
comptabilité; enfin l'adjonction, en raison de  
l'insuffisance du local de la rue S.<sup>t</sup> François de Paul,  
d'un local-dépôt dans l'immeuble de l'Ancien  
Grand Séminaire de la rue Saint-Joseph complique  
naturellement le service qu'il rend plus  
pénible.

Si le personnel actuel est insuffisant  
pour la marche habituelle de la Bibliothèque,  
il l'est, à plus forte raison, pour la réalisation  
des travaux de classement, d'inventaire et de  
catalogue demandés par le Ministère et votés  
par la Commission. Aussi celle-ci a-t-elle prévu  
et demandé en même temps (séance du 22 juillet  
1913) la nomination, pour ce travail spécial,  
d'un employé supplémentaire capable.

En raison d'un pareil état de choses, je  
crois qu'il serait urgent, dans l'intérêt de la  
Bibliothèque, en attendant de revenir, le plus  
tôt possible, au chiffre d'employés prévu pour le  
Budget primitif de 1915, c'est-à-dire à 8 —  
de provoquer dès maintenant la nomination  
d'un employé <sup>possédant</sup> les qualités morales et les connaissances  
soulées pour le service qu'on attend de lui; il  
importerait beaucoup qu'il eût une instruction  
secondaire, une connaissance au moins élémentaire  
du latin et surtout cette culture générale indispen-  
sable dans le service des Bibliothèques et des  
Archives.

Cet employé prendrait la place laissée

Nice, le ..... 191

vide par la mort de M<sup>r</sup>. Charles Février, dont il remplirait les fonctions telles qu'elles avaient été prévues et adoptées par la Commission en la séance susdite du 29 juillet 1913. Les appointements seraient ceux prévus pour ledit M. Février, soit de 2880 fr. (1800 francs plus 1080 de consubidation, d'indemnité et de cherté de vie).

Veuillez agréer, Monsieur l'Adjoint, l'expression de mes sentiments très respectueux et très dévoués

Joseph Levrat

Conservateur de la Bibliothèque et des Archives municipales.

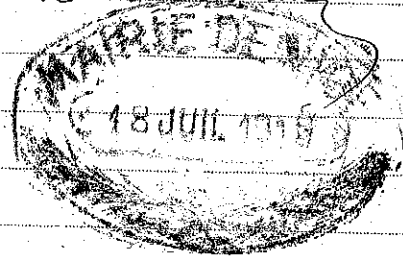
Handwritten signature or text, possibly including the name "John" and "1864".

Secrétariat Général

DATE 17 Juillet 1919

Transmis à M. Nour

Reçoit pour suite à donner



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

ou a

~~Fait l'honneur de vous adresser~~

~~Le baron de ...~~

Le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser  
sur des projets de nominations d'employés a été  
présenté au conseil d'administration par le baron de ...  
pour suite à donner ~~sur~~ a l'approbation  
par le conseil d'administration de l'employé capable  
vous ai remis le  
date du 16. juillet

~~Le baron de ...~~

Le conseil d'administration a approuvé les nominations  
proposées par le baron de ...

Le conseil d'administration a approuvé les nominations  
proposées par le baron de ...

En conséquence de cela il est décidé que  
les nominations proposées par le baron de ...

~~En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer~~  
~~la nomination~~

~~J'ai dû en outre, dans le rapport~~  
~~de la~~

En conséquence, j'ai l'honneur de vous  
proposer la nomination au poste d'employé <sup>rétaillé</sup> à  
Mortagne dans les Archives Municipales de Monsieur  
Lionel Baudouin, avec appointement de 2880 fr.  
par an, sur le budget de l'année en cours.

~~Je~~ de

~~J'ai l'honneur de vous proposer~~  
~~de~~

En conséquence, j'ai l'honneur de vous  
proposer la nomination, comme employé rétaillé, à  
Mortagne dans les Archives Municipales, avec  
appointement de 2880 fr. (1880 + 1880 de  
consolidation d'indemnité cher de vie), sur

Lionel Baudouin.

Les lettres de candidature de ce candidat me paraissent  
convenir à l'exigence de la situation.  
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute  
et respectueuse considération.

preparer que lui avec travail special de catalogue  
pour lequel il a consacré énormément de temps et de  
qualité sociale et de ce qui permet de  
faire un excellent travail pour le monde  
la Belgique.

M. Lionel Baudouin, qui appartient à une  
vieille et très ancienne famille noble, d'indépendance  
française, par cinq ans de front. ~~M. Baudouin~~  
~~est~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~famille~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~Belgique~~ ~~et~~  
est chevalier de la Croix de Guerre.

~~M. Baudouin~~

~~Je parlerai de la Belgique  
d'après les renseignements  
que j'ai pu obtenir par les  
personnes de la région.~~

quelques hommes de la région  
Belgique et les autres de la région



permettent d'arriver tout  
pour la République  
Municipale

un conseil  
Docteur en droit, avocat  
une lettre et un crédit

de plusieurs autres personnes  
renvoyé

à moi-même, ainsi que d'autres personnes  
qui il est écrit au sein de la lettre  
Voilà un excellent point  
à développer

il paraît  
advisable  
Voilà un excellent point  
pour lequel  
je pense il faut  
soigneusement préparer au

~~à l'usage~~

los

la  
lope

de l'usage

~~de l'usage~~

de l'usage

où il fut justifié par son ~~acte~~  
l'audace possible de M. Raudin  
~~actes commises, comme par exemple~~  
~~à l'usage de l'usage~~  
~~et de pour~~

you fait un  
chaleur accablante, unanimité  
de l'usage de l'usage